

Durée : 1 heure

Profil participants : tout profil, aide de l'animateur si difficultés à l'écrit

FICHE OUTIL : JEU DE POST-IT

Objectif

Permettre à chaque participant de s'exprimer sur sa propre conception du droit avant de la confronter à la conception, peut-être différente, qu'ont les autres participants du droit. Chacun, même s'il n'est pas juriste et n'a jamais étudié le droit, a son mot à dire. C'est l'occasion pour les participants d'amorcer ou d'approfondir une réflexion critique sur ce qu'est le droit.

Il permet au formateur d'engager plus facilement le débat et de travailler sur quelques idées reçues sur le droit.

Techniquement

- Post-it et marqueurs

Déroulement

* **ETAPE I** : Le formateur distribue 2 post-it par participants et répartit les marqueurs. Les participants ont 1 minute pour inscrire sur chaque post-it, le premier mot qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils entendent le mot droit (si certains ne savent pas écrire le formateur peut écrire les mots pour eux). La consigne est 1 mot = 1 post-it.

* **ETAPE II** : Le formateur propose à un premier participant de lire l'un de ses post-it et éventuellement de le commenter brièvement. Il recueille ensuite tous les post-it des autres participants ayant eu la même idée. Cette première idée est notée au tableau et on passe ainsi en revue tous les post-it des participants.

* **ETAPE III** : Une fois que tous les post-it sont collés, le formateur propose aux participants de réagir sur la conception générale du droit de l'ensemble des participants telle qu'elle est représentée au tableau par les post-it et sur certaines des idées et opinions qui ont été émises pendant l'animation.

L'animateur peut s'aider en s'appuyant sur les termes en lien avec le droit présentés dans le dossier des fiches appui en F1.